

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
188^e année
4 octobre 2012
n° 34 / 7527^e
pages 2233 à 2296

CHRONIQUE / Crédit-bail

La location financière : des liaisons dangereuses ?,
> Alain Ghazi

2254

ÉDITO

2233 Olé!, *Félix Rome*

ACTUALITÉS

2238 Sauvegarde financière accélérée : dérogation aux seuils d'éligibilité
2248 Procès de « l'Erika » : confirmation des condamnations

POINT DE VUE

2252 Les temps modernes de l'égalitarisme, *Grégoire Loiseau*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2260 **Chronique** : Adoption internationale : variations autour de l'exigence de légalisation du consentement des représentants légaux en vue d'une adoption plénière, *Eléonore Cadou*
- 2267 **Panorama** : Droit des mineurs, *Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire*
- 2277 **Notes** : Responsabilité médicale : évolution ou régression ?, note sous Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012, *Mireille Bacache*
- 2282 Sur la nécessité de protéger les sources journalistiques, note sous CEDH 28 juin 2012, *Emmanuel Dreyer*
- 2285 La reconnaissance du préjudice moral des personnes morales, note sous Com. 15 mai 2012, *Bruno Dondero*
- 2289 La prohibition de payer en espèces : une loi de police applicable aux seuls paiements faits en France, note sous CE 10 mai 2012, *Caroline Kleiner*
- 2293 Troublantes précisions sur le défendeur à l'action en répétition de l'indu à l'occasion d'un changement d'exploitant agricole, note sous Civ. 3^e, 4 juill. 2012, *Jean-Jacques Barbiéri et Franck Roussel*

ENTRETIEN

2296 Jean-Louis Debré - Le Salon du livre juridique : bilan de quatre années d'existence et perspectives d'avenir

DALLOZ

321234



9 1782993 121234 9

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE,
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia ANDRY (5284)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Bénédicte BÉDOUSSAC

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Octobre 2012

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

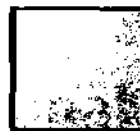
Code APE 5811Z

TVA FR69572195550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / Kiosque »

SOMMAIRE



ÉDITO par Félix Rome

2233 Olé!



ACTUALITÉS

2236

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Monnaie électronique:
transposition d'une directive

Contrat d'affaires

Transport routier international: action
directe du transporteur impayé,
Com. 18 sept. 2012

Entreprise en difficulté

Sauvegarde financière accélérée:
dérogation aux seuils d'éligibilité
Résolution du plan: sort des créances
dans la nouvelle procédure, Cass., avis,
17 sept. 2012

Dispense de revendication: exercice de
l'action en restitution, Com. 18 sept. 2012

Liquidation judiciaire: recouvrement des
créances du débiteur, Com. 18 sept. 2012

Propriété intellectuelle

Transmission du droit de suite:
constitutionnalité des restrictions légales,
Cons. const., 28 sept. 2012

2241

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Rupture abusive de pourparlers:
pas d'indemnisation de la perte de chance,
Com. 18 sept. 2012

Famille-Personne-Succession

Alsace-Moselle (exploitation agricole):
constitutionnalité des règles successorales,
Cons. const., 28 sept. 2012

2242

DROIT IMMOBILIER

Bail

Délai de préavis réduit: accord du bailleur,
Civ. 3^e, 19 sept. 2012

Délai de préavis réduit: locataire licencié,
Civ. 3^e, 19 sept. 2012

Incendie: présomption de responsabilité
du preneur, Civ. 3^e, 19 sept. 2012

Logement social: adoption du projet de loi
par l'Assemblée nationale

Construction-Urbanisme

Urbanisme et logement: préparation
d'un projet de loi

Copropriété

Changement d'affectation: annulation
d'une décision de refus d'autorisation,
Civ. 3^e, 19 sept. 2012

Ensemble immobilier: conditions
d'application de la loi du 10 juillet 1965,
Civ. 3^e, 19 sept. 2012

Expropriation

Fixation judiciaire de l'indemnité:
constitutionnalité de l'obligation de statuer,
Cons. const., 28 sept. 2012

2246

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Garde à vue: accès limité au dossier
de procédure, Crim. 19 sept. 2012

Assistance obligatoire en cas d'expertise:
transmission d'une QPC, Crim. 11 sept. 2012

Confiscation des biens du mis en examen:
nature de la mesure, Crim. 18 sept. 2012

2247

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Fonction publique: mise en œuvre de la
réforme du congé parental

Environnement

Procès de « l'Erika »: confirmation des
condamnations, Crim. 25 sept. 2012

2248

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

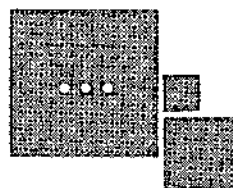
Fin des heures supplémentaires
défiscalisées: publication du décret
Pôle emploi: référent-liberté pour atteinte
au droit à l'emploi, TA Paris, 11 sept. 2012
Emplois d'avenir: adoption du projet de loi
par le Sénat

2250

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

Efficacité de la justice:
statistiques européennes
Discipline des notaires: procédure devant
la cour d'appel, Civ. 1^{re}, 20 sept. 2012



POINT DE VUE

2252 Les temps modernes de l'égalitarisme
par Grégoire Loiseau



ÉTUDES ET COMMENTAIRES



CHRONIQUES

2254 La location financière: des liaisons dangereuses ?
par Alain Ghozi

2260 Adoption internationale:
variations autour de l'exigence de légalisation
du consentement des représentants légaux
en vue d'une adoption plénière
par Eléonore Cadou

PANORAMA

2267 Droit des mineurs
juin 2011 - juin 2012
par Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire

NOTES

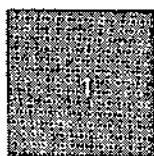
2277 Responsabilité médicale: évolution ou régression ?,
note sous Civ. 1^{re}, 12 juill. 2012
par Mireille Bacache

2282 Sur la nécessité de protéger les sources journalistiques,
note sous CEDH 28 juin 2012
par Emmanuel Dreyer

2285 La reconnaissance du préjudice moral des personnes
morales, note sous Com. 15 mai 2012
par Bruno Dondero

2289 La prohibition de payer en espèces: une loi de police
applicable aux seuls paiements faits en France,
note sous CE 10 mai 2012
par Caroline Kleiner

2293 Troublantes précisions sur le défendeur à l'action
en répétition de l'indu à l'occasion d'un changement
d'exploitant agricole, note sous Civ. 3^e, 4 juill. 2012
par Jean-Jacques Barbiéri et Franck Roussel



ENTRETIEN

2296 Jean-Louis Debré - Le Salon du livre juridique: bilan de quatre années d'existence et perspectives d'avenir

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).